

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2^{ème} DIVISION MIXTE SENIORS B

LES AYVELLES 08 – 27, 28 et 29 JUIN 2025



Sensas[®]
Succès garanti !

Garbolino
DEPUIS 1945

SHIMANO

RIVE
TOGETHER FOR SUCCESS



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOTS D'ACCUEIL

Bonjour à toutes et à tous

L'association APBD gère depuis 40 ans le site des ballastières départementales à Les Ayvelles.

Ces 20 dernières années les bénévoles de l'association ont mis en œuvre tous leurs moyens humains et financiers pour transformer et aménager ce site pour la pêche en général et la compétition en particulier.

Au fur et à mesure des années notre terrain de jeu a su se bâtir une réputation d'excellence tant du point de vue de l'accueil que de la qualité de la pêche.

Malheureusement cette réussite n'a cessé d'attirer la convoitise des fédérations de chasse et de pêche des Ardennes qui se sont liguées pour nous déposséder de ce trésor.

Aujourd'hui, grâce à notre relation avec VNF nous pouvons encore disposer de Canal et Canal Pinel dont on tente malgré tout de nous interdire l'accès.

Evidemment nous allons consacrer toute notre énergie afin d'organiser ce championnat sur notre site historique.

Si toutefois cela s'avérait impossible nous pourrions nous reporter sur le site du Pré du Roi à Autrecourt et Pourron (environ 30 mn) mis généreusement à notre disposition par son propriétaire M. Cyril Dussart que je remercie chaleureusement en notre nom à tous.

Patrick MAGNIER

Président du CDed 08

Président APBD

Infos site et secteurs

Poissons dominants	Gardons, rotengles, ablettes, brèmes, plaquettes, perches, tanches
--------------------	--

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteurs	Accès à pieds sur les secteurs		

Anguille	Interdite		Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Brochet	60cms			
Sandre	50cms	Tous secteurs	3,5 à 4,5 m suivant pluviosité	Nul à lent suivant vent
Truite	25cms			

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13 m	Moulinet autorisé
Amorce	15 l	Terre et colorants compris
Esches totales	2,5 l	
Fouillis	1 l	
Vers de vase	0,25 l	Compris dans le litre de vers de vase
Vers de terre	0,5 l	Entiers non coupés

13.1.4. Lorsque les quantités d’esches, toutes confondues, sont égales ou supérieures à 2 litres, les esches destinées à l’hameçon sont comprises dans cette quantité.

13.1.8. L’usage des pellets et bouillettes est interdit pour l’amorçage et pour escher l’hameçon. Ils peuvent être utilisés réduits en farines.

13.1.9. Les esches, les pâtes (y compris alimentaires), artificielles ou synthétiques, quelle que soit la matière (polystyrène, caoutchouc, éponge, aggloméré ...) tels asticots, teignes, vers de vase, vers de terre, sont interdites

HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	7h30	8h00	7h30
Tirage au sort	8h00	8h15	Fiches 7h45
Entrée dans les box	9h30	9h30	8h30
Début des contrôles (*)	10h30	10h30	9h30
Amorçage	11h50	11h50	10h50
Début de la manche	12h00	12h00	11h00
5 minutes	15h55	15h55	14h55
Fin de la manche	16h00	16h00	15h00
Palmarès			17h00
Marée basse			
Marée haute			

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi	X		49,720254 4,757614
Samedi	X		
Dimanche	X		
Palmarès	X		

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	MISCHLER Jean-Luc	06 07 96 72 68	jlmischler@ffpsed.fr
Forfait	VILAIN Edmonde	06 70 19 48 33	evilain@ffpsed.fr
Forfait dernière minute	MISCHLER Jean-Luc	06 07 96 72 68	jlmischler@ffpsed.fr
Organisation	CD 08 MAGNIER Patrick	06 59 01 98 95	Patrick.magnier8@sfr.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Les compétiteurs inscrits pour le championnat de France seront autorisés à pratiquer des séances d'entraînement sur les parcours à partir de maintenant.

Prière de respecter les consignes FFPS ed.

Bourriche interdite lors des entraînements.

Présentation de votre carte interfédérale et de votre licence aux membres de notre garderie en cas de contrôle.

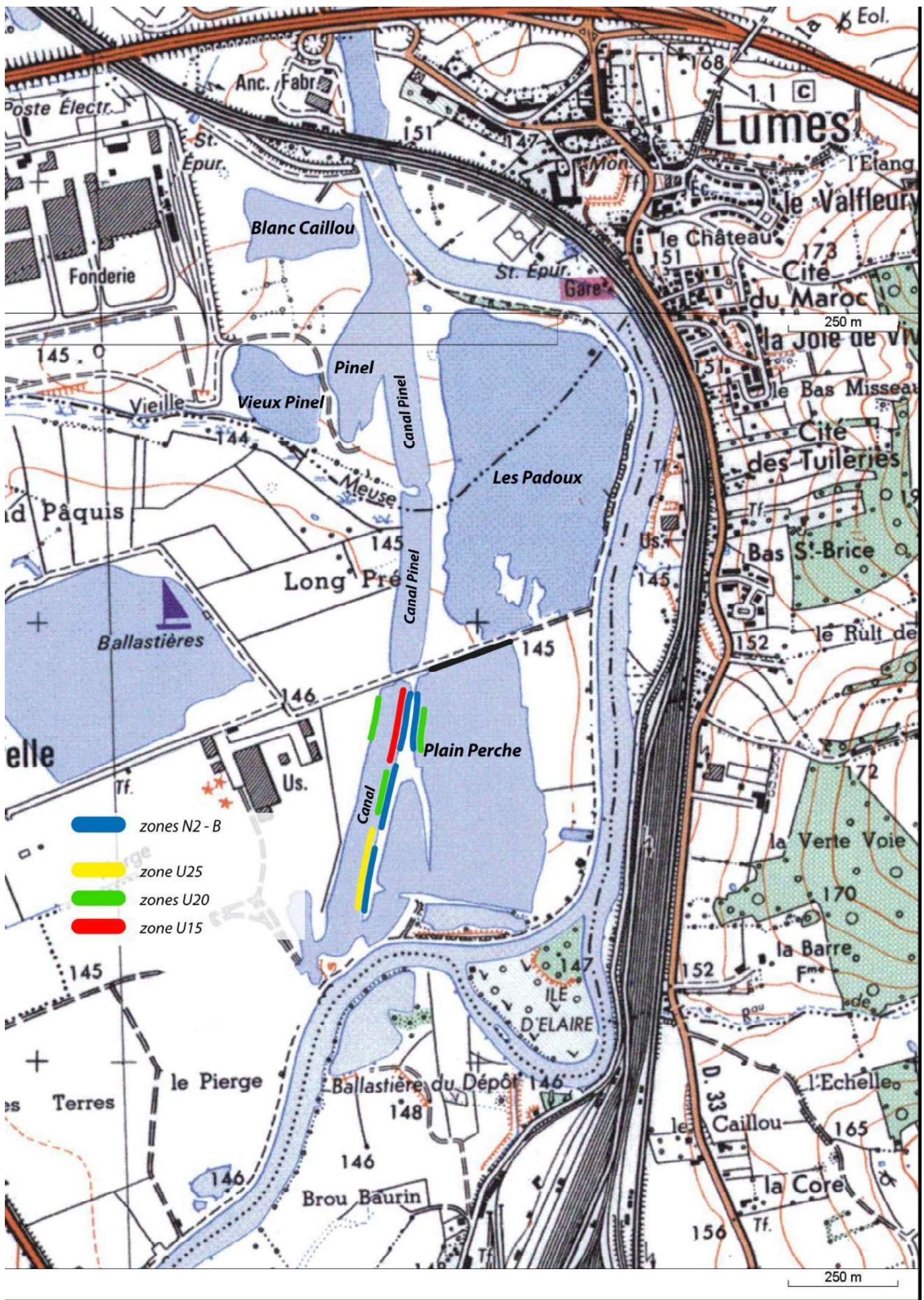
Lors des pesées des manches les poissons ne seront pas évacués vers d'autres plans d'eau comme auparavant, ils seront remis sur les emplacements de chaque pêcheur.

Buvette – Restauration :

Buvette et restauration sur place pendant la durée du championnat

Vendredi et samedi : Barbecue saucisse, boudin blanc merguez sur place

Dimanche : Barbecue saucisse, boudin blanc, merguez sur place



Fourniture d'appâts :

Pro Pêche 08

Zone du boitron

08440 VIVIER AU COURT

03 10 43 81 78



Appâts vivants, amorces, fouillis sur commande avant mardi soir

ARDENNES PECHÉ



Appats vivants, amorce, fouillis sur commande avant mardi soir

Contacts :
Tél. 03 24 37 37 40 ou 06 82 64 60 31
17 Chaussée de Sedan 08000 Charleville-Mézières

Hébergement :

Clévacances Ardennes :

clevacances@ardennes.com

Gîtes de France Ardennes :

www.gitardennes.com

Logis des Ardennes :

www.logis-ardennes.com